

Objectifs 2012

- 1) Renforcer les possibilités de **soutien financier aux activités culturelles** dans le district bilingue de Bienne, en participant aux travaux d'élaboration de l'Ordonnance sur l'encouragement des activités culturelles (OEAC) et en clarifiant le rôle du CAF et ses compétences de participation politique dans l'attribution de subventions culturelles.
- 2) Favoriser la nomination **de collaboratrices et collaborateurs francophones de qualité dans l'administration cantonale**, grâce notamment à une clarification des compétences de participation politique du CAF dans les procédures de nominations.
- 3) Contribuer à élaborer la position du district bilingue de Bienne quant à **l'avenir institutionnel de la région** (votation régionale et statu quo+), au sein de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes.
- 4) Assurer une bonne **information de la population** (alémanique et francophone) du district bilingue de Bienne, notamment dans le dossier « avenir institutionnel de la région ».
- 5) Veiller au maintien de l'offre de **formations francophones** dans le district bilingue de Bienne, à tous les niveaux ; promouvoir Bienne comme site de formation au niveau cantonal et intercantonal ; parallèlement, affiner la pratique de la coordination scolaire exercée conjointement par le CAF et le CJB.
- 6) Suivre, accompagner et encourager la mise en place **d'offres de formations bilingues**, dans le district de Bienne comme dans le reste du canton, en veillant au respect des critères de qualité et des conditions énoncés dans le programme de législature du CAF et du CJB.
- 7) Soutenir la Ville de Bienne et la commune d'Evilard dans les domaines d'activités du CAF, grâce notamment à l'établissement d'une convention sur les **tâches communales du CAF**.